

Monsieur le procureur général près la cour de cassation,

Monsieur (messieurs les maires, élus...)

Monsieur le maire de Montfermeil,

Monsieur le maire de Coubron,

Monsieur le président du tribunal judiciaire de Bobigny,

Madame la présidente du tribunal pour enfants de Bobigny

Monsieur le directeur interrégional de la PJJ

Madame la directrice territoriale de la PJJ

Madame la directrice départementale de l'enfance et de la famille,

Madame la directrice générale, chère Florence,

Monsieur le directeur adjoint, cher Yann,

Mesdames et messieurs les hautes personnalités,

Mesdames et messieurs,

Chers amis

A cette même place, l'année dernière, j'évoquais mon passé aux côtés de l'association AEPC Concorde, lorsque j'étais juge des enfants à Bobigny.

Le souvenir de cette juridiction si difficile mais si attachante me revient évidemment aujourd'hui, puisque son ancien président nous fait l'honneur de présider cette cérémonie, et que son président actuel a tenu à être parmi nous, en dépit de ses lourdes et éminentes responsabilités, mais j'y reviendrais.

Je vous ai fait part l'année dernière de mes bonnes résolutions en tant que nouvelle présidente de l'AEPC. Je me suis employée à m'y tenir, même si je dois avouer que tous mes objectifs n'ont pas encore été atteints, mais je compte bien persévérer.

Je souhaite, à l'aube de cette nouvelle année, vous faire part désormais de mon expérience, depuis un peu plus d'un an, aux côtés des professionnels de l'association, des jeunes qu'elle accompagne et des partenaires qui nous entourent.

Dans les professionnels, j'englobe les membres du Conseil d'administration. Leur investissement, souvent de longue date, dans la protection de l'enfance, est remarquable car il s'illustre par une présence aussi efficace que régulière. Il ne s'agit pas d'un Conseil de pure forme, mais bien d'administrateurs qui questionnent les orientations de l'association, participent à ses choix et sont fréquemment au sein des

établissements et auprès des jeunes, encore tout récemment à l'occasion des arbres de Noël. Je tiens à les en remercier.

J'ai une pensée particulière pour Claude Chirouse, actuellement souffrant, qui m'a précédé dans les fonctions de président, et dont l'humanité et la générosité animent toujours sa participation au bureau de l'association.

Je n'ai pas encore pu rencontrer tous les membres des équipes oeuvrant au sein de nos 15 structures, mais chacune de mes visites m'a confirmé dans mon impression première vis-à-vis d'AEPC Concorde en tant que juge des enfants : chacun, qu'il s'agisse des personnels de direction ou des personnels techniques, des éducateurs ou des maîtresses de maison, illustrent la déclinaison du sigle AEPC que j'avais proposée l'année dernière, à savoir **A** comme accompagnement, **E** comme écoute, **P** comme partage et **C** comme cohésion.

C'est grâce à eux, à leur persévérance face aux situations les plus complexes, que des enfants surmontent les épreuves que l'existence leur a déjà infligée, pour parvenir à trouver un équilibre, à obtenir un diplôme, à construire leur vie future.

Le dynamisme et la créativité des équipes de Concorde serait bien en peine si elle ne bénéficiait pas de l'appui de notre siège administratif, lui aussi très impliqué dans la protection des enfants qui nous sont confiés. L'action de ses membres est indispensable à la vie quotidienne des structures, mais aussi au montage de nombreux projets innovants d'activité culturelle ou de formation, ou encore à l'accompagnement en santé des jeunes.

Je veux également nos autorités de tutelle pour leur soutien, qu'il s'agisse de l'Aide sociale à l'enfance du département de Seine Saint Denis ou de la protection judiciaire de la jeunesse. En ces temps financièrement difficiles, elles se sont montrées présentes et à l'écoute en dépit de leurs propres contraintes.

Monsieur le maire de Montfermeil, je tiens à vous remercier pour l'accueil chaleureux que vous m'avez réservé à mon arrivée à la présidence de Concorde. Votre soutien à notre association ne se dément pas, tout comme votre engagement pour favoriser l'épanouissement et la réussite des jeunes de votre commune.

Monsieur le maire de Coubron, merci également pour votre soutien et votre présence régulière à nos côtés.

Enfin, et avant de laisser la parole à M. le procureur général, permettez-moi de dire quelques mots de nos liens avec l'institution judiciaire. J'ai quelques excuses pour le faire, vous le savez.

Monsieur le président du tribunal judiciaire de Bobigny, cher Peimane, merci pour votre présence. Je sais votre volonté d'ouverture et l'intérêt que vous portez à la justice des enfants.

Mme la présidente du tribunal pour enfants, chère Muriel, tu nous as fait le plaisir de présider la cérémonie de l'an dernier. Je tiens à te remercier pour ta présence de ce jour, mais aussi pour ta compréhension des enjeux du secteur associatif, que tu n'as jamais cessé de soutenir.

*

M. le procureur général, vous nous faites le grand honneur de présider les vœux de l'AEPC Concorde. Le fait que vous ayez trouvé le temps d'être parmi nous aujourd'hui, en dépit de la charge de vos hautes fonctions tant à la Cour de Cassation qu'au Conseil supérieur de la magistrature, constitue l'éclatante démonstration de votre attachement aux questions relatives à l'enfance et à sa protection.

Je crois savoir également que, comme nombre d'entre nous, vous êtes attaché à ce département, si résilient en dépit des difficultés qu'il doit affronter.

Je ne vais pas retracer l'ensemble de votre parcours, tant il est riche et remarquable. J'en citerai simplement les principales étapes : après des débuts au ministère public en 1988, vous êtes rapidement appelé à d'autres fonctions. Chef de cabinet du ministre délégué aux relations avec l'assemblée nationale puis chef du bureau de la justice pénale et des libertés individuelles au sein de la direction des affaires criminelles et des grâces en 1995, vous devenez procureur de la République près le tribunal de grande instance de Saint Malo en 1999. En 2002, vous êtes conseiller technique au cabinet du premier ministre et en 2003, vous êtes nommé délégué interministériel à la sécurité routière, poste que vous occuperez pendant quatre ans. Sans doute avez-vous rencontré cette occasion Mme Sylvie Lotteau, fidèle amie de notre association. J'ai une pensée pour elle, actuellement souffrante et je lui souhaite un prompt rétablissement.

Vous revenez aux fonctions judiciaires en 2008 et vous serez successivement procureur de la République à Metz puis président du tribunal de Bobigny avant d'accéder aux fonctions de premier président de la Cour d'appel de Colmar.

Vous êtes devenu directeur des affaires criminelles et des grâces en 2017 et j'ai eu l'occasion, alors que j'étais moi-même directrice de la PJJ, d'échanger avec vous sur la réforme de l'ordonnance de 45 et le code de justice pénale des mineurs. Si nos points de vue n'ont pas toujours été concordants, nos travaux se sont déroulés dans une ambiance de respect mutuel et d'écoute, attitude qui de mon point de vue vous caractérise.

Votre brillante carrière ne s'est pas arrêtée à ce niveau déjà fort élevé, puisque vous êtes devenu procureur général près la cour d'appel de Paris en 2021, puis procureur général près la Cour de cassation en juillet 2023, ce qui fait de vous le plus haut magistrat du parquet en France.

Président de la formation parquet du Conseil supérieur de la Magistrature, vous êtes un ardent défenseur de l'indépendance de la magistrature en général, et du ministère public en particulier.

Je mesure donc l'honneur que vous faites à l'AEPC Concorde et vous en remercie très chaleureusement.

Avant de vous céder – vraiment – la parole, je tiens, comme la saison m’y invite, à émettre un vœu. J’entendais récemment sur la radio du service public une jeune chercheuse éthologue évoquer la tactique des albatros, qui s’appuient sur les vents contraires pour parvenir à suivre la route qu’ils ont choisie.

Je souhaite que la protection de l’enfance en général, et le secteur associatif en particulier puisse surmonter les difficultés de recrutement et de financement qu’ils connaissent en s’appuyant sur ces obstacles pour rebondir, grâce à leur créativité et à leur enthousiasme.

Je sais en tout cas qu’ils pourront compter sur les élus et les partenaires de ce département, si résilient face à l’adversité, pour les soutenir dans leur engagement auprès de ces enfants, dont la souffrance n’a d’égale que le potentiel.

L’enjeu est important, puisqu’ils sont les citoyens de demain.

Je vous remercie pour votre attention.